



Accident alcoolisé sans contrôle de gendarmerie

Par **barti213**, le **26/01/2017** à **14:08**

Bonjour,

J'ai eu un accident seul il y a peu de temps et j'ai atterri dans des arbres le long de la route. Je ne me souviens plus de l'avant ni de l'après accident, juste du choc. Dans mon moment d'inconscience j'ai quand même réussi à appeler un proche qui m'a emmené en urgence à l'hôpital. Le lendemain j'ai appelé l'assurance et la voiture a été emmené par une dépanneuse.

Je dois fournir à l'assurance un papier spécifiant sur l'honneur que je n'avais pas bu d'alcool. Le problème est que je n'ai plus de souvenir de cette soirée, je me souviens avoir bu 1 bière mais ça reste flou.

Questions :

- 1 - Que dois-je répondre à l'assurance ?
- 2 - Sont-ils capables de récupérer les prises de sang de l'hôpital ?
- 3 - Qu'est-ce que je risque au niveau de mon permis ? Car aucun gendarme ne m'a fait passer de tests...

Merci d'avance.